

# Circuit Perds tes peines et des hirondelles



Visorando



Trace n° 21998883

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Découvrez le village de Bousies par ses rues, ruelles et ses caches bocagères.

<b>Durée</b>	2h 05	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	7,27 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	12 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	12 m	<b>Commune</b>	Bousies (59222)
<b>Point haut</b>	153 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	136 m		



## Description

Depuis Le Quesnoy, prenez la D934 en direction de Landrecies. 3,5 km après Englefontaine, partez à droite sur la D243 en direction de Bousies. Garez-vous sur la place de la mairie et de l'église, point de départ de cette randonnée.

**(D/A)** Empruntez le passage situé à la gauche de l'école, traversez l'Avenue du Château et prenez en face la Ruelle du Tissage jusqu'à son extrémité.

**(1)** Tournez à gauche Rue Charles Seydoux *dans laquelle vous pourrez découvrir un ancien métier à tisser*, puis virez sur la première à gauche Rue des Ateliers. Au bout, dirigez-vous à droite vers la Rue René Ruelle : traversez-la et empruntez-la par la gauche. Continuez jusqu'au carrefour suivant, situé avant le Musée des Évolutions.

**(2)** Prenez à droite et descendez la Rue de l'Égalité. Tournez à gauche Rue Victor Hugo et allez jusqu'à son terminus *Si vous le souhaitez faites un aller-retour Rue de Poix à droite pour découvrir la chapelle située à 200 m à l'entrée du cimetière de Bousies*. Prenez la première à gauche Ruelle Dumez, puis suivez à droite la Rue Pasteur. Après le petit pont sur l'Hirondelle Mineure ou Ruisseau du Lannoy, engagez-vous à droite. Poursuivez jusqu'à la fin de la rue.

**(3)** Empruntez à droite la Ruelle à Bocs. *En patois local, un boc est un écurueil*. Au bout, virez à droite Rue Neuve, puis à gauche Rue de Vendegies. Tournez ensuite à droite dans la Ruelle Leroux et plus loin à gauche sur celle des Tuileries. *Ce sont deux pittoresques sentiers bordés de haies appelés « caches »*. Arrivez à un croisement à la fin de la Ruelle des Tuileries au lieu-dit Cul-du-Four.

**(4)** Tournez à droite. Traversez la Rue de Poix et suivez en face le sentier baptisé « Perds tes Peines ». À la croisée des sentiers, continuez tout droit jusqu'à la Rue du Moulin à Vent.

**(5)** Empruntez-la à droite. *Elle est bordée de fermes et d'habitations traditionnelles*. Continuez jusqu'au deuxième chemin de gauche au niveau de la gendarmerie.

**(6)** Empruntez ce dernier et ignorez le premier sentier à droite. Allez tout droit en négociant plusieurs virages pour déboucher sur la D243, Rue de Roberst.

**(7)** Traversez-la, effectuez un rapide crochet gauche/droite et poursuivez presque en face sur un sentier enherbé qui coupe le Ruisseau de l'Hirondelle Majeure ou Ruisseau des Harpies. Continuez jusqu'à la route, Rue des Landrecies.

## Points de passages

- D/A Église de Bousies**  
| N 50.150931° / E 3.616534° - alt. 141 m - km 0
- 1 Rue Charles Seydoux**  
| N 50.148813° / E 3.62004° - alt. 145 m - km 0.36
- 2 Musée des Évolutions**  
| N 50.151802° / E 3.618181° - alt. 142 m - km 0.83
- 3 Ruelle à bocs - Harpies (ruisseau) - Affluent de l'Écaillon**  
| N 50.15201° / E 3.613443° - alt. 138 m - km 1.39
- 4 Lieu dit Cul-du-Four**  
| N 50.159862° / E 3.611124° - alt. 136 m - km 2.42
- 5 Rue du Moulin à Vent**  
| N 50.156187° / E 3.625262° - alt. 151 m - km 3.56
- 6 Gendarmerie**  
| N 50.154682° / E 3.623289° - alt. 149 m - km 3.77
- 7 D243**  
| N 50.153875° / E 3.627815° - alt. 145 m - km 4.37
- 8 Rue de Landrecies**  
| N 50.150464° / E 3.627743° - alt. 148 m - km 4.78
- 9 Bifurcation vers le château d'eau**  
| N 50.144816° / E 3.628409° - alt. 149 m - km 5.65
- 10 Rue de la Liberté**  
| N 50.144959° / E 3.617771° - alt. 142 m - km 6.44
- 11 Avenue du Château**  
| N 50.148711° / E 3.615181° - alt. 139 m - km 6.94
- D/A Église de Bousies**  
| N 50.150935° / E 3.616529° - alt. 141 m - km 7.27

(8) Tournez à gauche, reprenez plus loin un sentier à droite et coupez l'Hirondelle Mineure ou Ruisseau du Lannoy. Arrivez au bout du sentier enherbé.

(9) Tournez à droite, passez le château d'eau. À l'intersection, prenez à gauche la Rue de la République et passez la Fontaine Jet Rare. Continuez tout droit jusqu'au deuxième croisement.

(10) Virez à droite dans la Rue de la Liberté, tournez à gauche sur le premier chemin enherbé. Continuez tout droit jusque Rue de la République que vous suivrez à droite, prenez un petit chemin à gauche en macadam après le virage à droite juste avant la maison n°20 jusqu'à l'extrémité de l'Avenue du Château.

(11) Laissez la maison du vigneron à votre droite et poursuivez en face. Au bout du chemin, arrivé au rond-point décoré d'un ancien métier à tisser, tournez à droite Rue des Écoles et rejoignez l'église et la place (D/A).

### Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune.

En période de pluie, certains passages humides nécessitent le port de chaussures étanches.

### A proximité

[Musée des Évolutions](#) de Bousies.

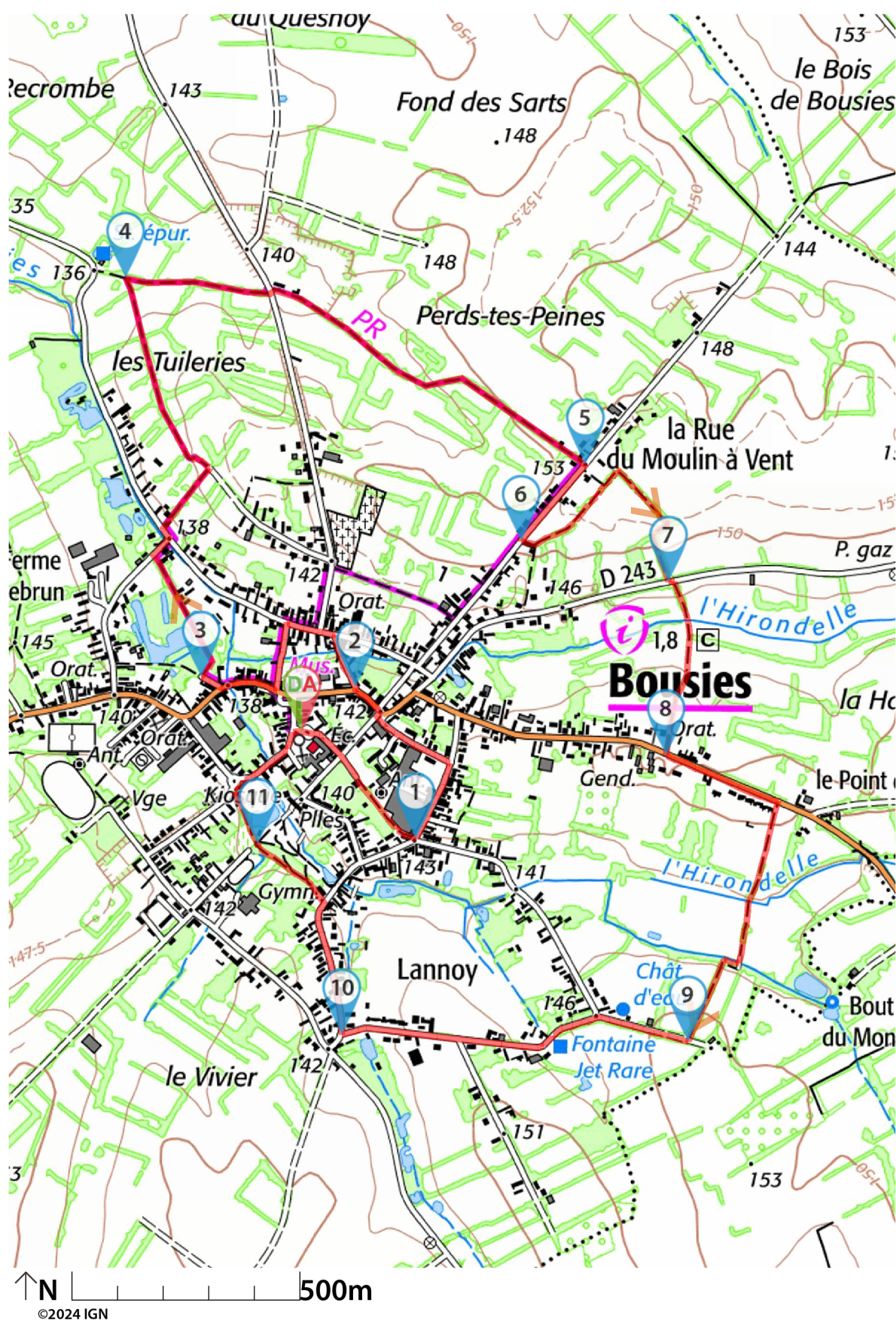
Sentier Perds tes peines : les contrebandiers de Bousies allaient chercher le tabac en Belgique en passant à travers la Forêt de Mormal. Ces sentiers étaient surveillés par les douaniers. Dans la fuite ou pour tromper ces derniers, les contrebandiers devaient parfois abandonner la marchandise illégale, fruit de leurs peines.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-perds-tes-peines-et-des-hirondel/>

### En savoir plus :

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

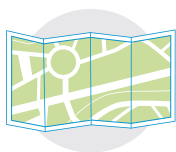
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



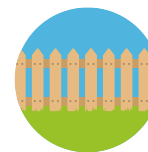
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**